



Mercialys innove en créant un label de développement durable sur mesure pour ses centres commerciaux les plus vertueux, le Label V.

Sa particularité est de s'attacher à valoriser non seulement le respect de l'environnement, mais aussi le rôle social et l'implication locale des centres de commerces.

Le Label V est construit avec autant de rigueur et de sérieux qu'un label public.

Des garants externes lui assurent transparence et crédibilité :

- Un organisme externe et indépendant, Ecocert, audite les centres de commerces candidats sur la base d'un référentiel composé de critères objectifs.
- Un comité d'expert, regroupant des personnalités indépendantes et venant d'univers variés, labellise ou non les centres candidats. Celui-ci est chargé de piloter le label dans une logique d'amélioration continue.

Le Label V a été officialisé le 31 mai avec la première réunion du Comité de Labellisation.

Le 14 juin 2010